



TSXV: LOT OTCPK: TOGOF

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TomaGold confirme la zone Berrigan Deep par levé EM en forage

Ce levé valide également la présence d'une minéralisation significative et génère de nouvelles cibles

Faits saillants

- **Corrélation directe avec la minéralisation** : Les plaques géophysiques modélisées expliquent la **présence de sulfures semi-massifs à massifs** intersectés dans les sondages TOM-25-009 à TOM-25-015.
- **Cible prioritaire BER-14C** : Identification d'une **plaque majeure de 160 X 300 m, ouverte en profondeur et vers le nord-est**, suggérant la présence d'une lentille de sulfures massifs significative à proximité du sondage TOM-25-014.
- **Confirmation de Berrigan Deep** : La trace du forage TOM-25-015 recoupe parfaitement l'extension sud-est de la plaque BER-14C, validant la **continuité du système minéralisé à plus de 450 mètres de profondeur**.

Montréal (Québec), le 5 février 2026 – CORPORATION TOMAGOLD (TSXV: LOT; OTCPK: TOGOF) (« **TomaGold** » ou la « **Société** ») est heureuse d'annoncer les résultats d'interprétation du levé électromagnétique en forage (BHEM) complété sur son projet Mine Berrigan, situé dans le camp minier de Chibougamau.

Le levé, réalisé par Abitibi Géophysique, a permis de modéliser dix plaques conductrices d'orientation et de taille variées qui corroborent non seulement les intersections à haute teneur déjà annoncées, mais indiquent également un potentiel d'extension significatif, notamment avec la découverte de la zone Berrigan Deep.

David Grondin, président et chef de la direction de TomaGold, a déclaré : « La géophysique vient confirmer ce que nos carottes de forage nous indiquaient : Berrigan Mine repose sur un système minéralisé d'envergure. La plaque BER-14C, en particulier, étend la signature de la minéralisation des sondages TOM-25-014 et TOM-25-015 avec un vecteur pointant vers une zone encore plus conductrice au nord-est. »

Analyse technique des plaques

Le levé utilise des émetteurs Terrascope PRO5U (jusqu'à 15 kW) alimentés par une génératrice Wildcat pour transmettre un signal bipolaire dans une boucle de surface de 530 X 560 m avec un courant de 30 A. Les mesures en forage sont effectuées à des fréquences de 5 Hz et 1 Hz à l'aide d'une sonde triaxiale DigiAtlantis, synchronisée par GPS, qui capte les composantes du champ magnétique. Enfin, le traitement et la modélisation des données sont réalisés avec les logiciels spécialisés Maxwell et Oasis Montaj, les plaques conductrices étant illustrées en vert dans la figure 1.

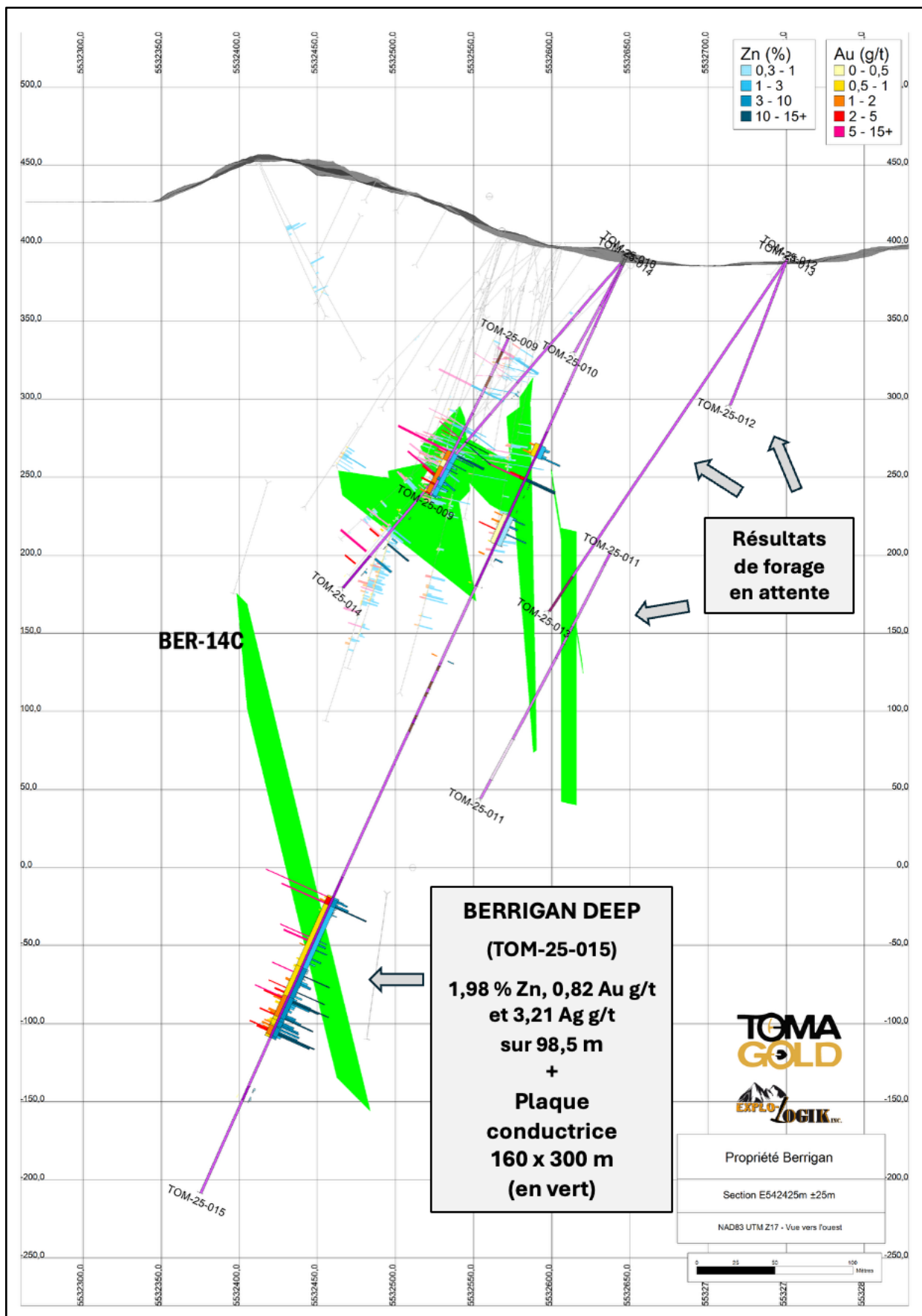


Figure 1 : TomaGold confirme la zone Berrigan Deep par levé EM en forage

Tableau 1 : Analyses comparatives Forage/BHEM

Secteur / Sondage	Intersection (intervalle de base)	Plaque géophysique	Conductance (S)	Dimensions de la plaque (m)
Berrigan Deep (TOM-25-015)	1,98 % Zn, 0,82 Au g/t et 3,21 Ag g/t sur 98,50 m	BER-14C	5000	160×300
Extension Ouest (TOM-25-014)	4,55 % Zn, 4,94 Au g/t et 56,44 Ag g/t sur 2,10 m	TOM-25-014_B	5000	85×90
Zone Principale (TOM-25-009)	1,40 % Zn, 1,12 Au g/t et 7,55 Ag g/t sur 48,05 m	TOM-25-009_C	4000	40×40
Zone Nord (TOM-25-012/13)	Résultats en attente	TOM-25-12+13_A	1900	70×220

Source : Rapport technique d'Abitibi Géophysique (25QC084-BT TomaGold, Berrigan, BHEM, 2026)

Note : TomaGold est revenu à la présentation des résultats d'analyses élémentaires plutôt qu'à l'utilisation de teneurs en équivalent métal. Le style de minéralisation observé à Mine Berrigan diffère des gisements sulfurés typiques de la région environnante, notamment Scott Lake, Lemoine et Matagami, ainsi que ceux situés à l'extérieur de la région immédiate, tel que Normétal, et à Rouyn-Noranda et Timmins. Par conséquent, les hypothèses de récupération métallurgique demeurent incertaines à ce stade et ne permettent pas actuellement de soutenir le calcul de teneurs en équivalent métal.

Prochaines étapes

TomaGold prévoit :

1. Forer trois nouveaux sondages (TOM-26-016 à TOM-26-018) afin de tester les extensions nord-est et en profondeur de la plaque conductrice BER-14C.
2. Réaliser des forages de suivi supplémentaires pour prolonger les sondages TOM-25-010, 011 et 013 dans le but d'atteindre les cibles modélisées, et effectuer un forage de coin à partir du sondage TOM-25-015.
3. Mener un levé électromagnétique (EM) de surface à basse fréquence afin de mieux définir l'épaisseur, la continuité et l'étendue latérale du système minéralisé.

À propos du projet Mine Berrigan

La propriété Mine Berrigan comprend 16 claims totalisant 483 hectares situés à 4 km au nord-nord-ouest de la ville de Chibougamau. TomaGold détient une option lui permettant d'acquérir 100 % de la propriété auprès de Mines indépendantes Chibougamau inc.

La propriété a fait l'objet de plusieurs estimations historiques. Met-Chem Canada Inc. a préparé la plus récente de ces estimations en avril 2001 dans un rapport intitulé : « Pre-feasibility study: Etude conceptuelle, Projects Berrigan and Tortigny » par Chouinard et al. Dans ce rapport, une estimation des ressources réalisée à l'aide de techniques d'estimation polygonale fait état de **1,39 Mt titrant 3,17 % Zn et 1,77 g/t Au** dans la zone principale de Mine Berrigan. Aucune classification des ressources n'a été précisée (GM61359).

L'estimation des ressources minérales présentée ci-dessus est de nature historique et n'a pas été préparée conformément aux normes du Règlement 43-101. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier à cette estimation, car la Société ne la considère pas comme une ressource minérale actuelle. La personne

qualifiée n'a pas effectué suffisamment de travaux pour rendre la ressource actuelle. Une compilation et une vérification approfondies des données, ainsi que, possiblement, des forages et des rééchantillonnages supplémentaires, seraient nécessaires de la part d'une personne qualifiée avant que l'estimation historique puisse être classée comme ressource minérale actuelle. Rien ne garantit qu'une partie ou la totalité des ressources minérales historiques sera éventuellement confirmée ou démontrée comme étant économiquement viable. Pour de plus amples informations concernant le projet Mine Berrigan, veuillez consulter le communiqué de presse daté du [13 septembre 2023](#).

Divulgaration technique

Le programme de forage a été géré par Explo-Logik, de Val-d'Or, au Québec. Les carottes ont été coupées en deux, et l'une des moitiés a été envoyée aux laboratoires AGAT, à Val-d'Or, pour analyse. L'or a été analysé par pyroanalyse (50 g) avec finition par absorption atomique, tandis que les métaux de base ont été analysés par digestion à quatre acides avec finition ICP-OES. Les échantillons dont la teneur en or est supérieure à 10 g/t sont retraités à l'aide d'un tamisage métallique avec une coupure de 106 µm. Le matériau traité est divisé et analysé par pyroanalyse avec finition ICP-OES jusqu'à extinction. Une fraction distincte est préparée pour analyser de manière indépendante les intervalles minéralisés dont la teneur cible est supérieure à 1,00 % Cu-Zn à l'aide d'une fusion Na₂O₂ avec finition ICP-OES ou ICP-MS. Des duplicatas de préparation d'échantillons, des étalons de référence certifiés et des blancs sont insérés dans le flux d'échantillons.

Le contenu technique du présent communiqué de presse a été révisé et approuvé par Jean Lafleur, géo., vice-président de l'exploration de la Société, et Suzie Tremblay, géo., vice-présidente des opérations chez Explo-Logik Inc. et consultante pour TomaGold, agissant chacun à titre de personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

À propos de TomaGold

TomaGold Corp. (TSXV: LOT, OTC PK: TOGOF) est une société minière junior canadienne qui se concentre sur l'acquisition, l'exploration et le développement de projets de métaux précieux et de métaux de base à fort potentiel, principalement axés sur l'or et le cuivre au Québec et en Ontario. Les principaux actifs de la Société sont situés dans le camp minier de Chibougamau, dans le nord du Québec, où elle détient le projet d'or-cuivre-argent Obalski et des options sur 12 autres propriétés, dont les projets Mine Berrigan, Radar, David et Dufault. TomaGold détient également une participation de 24,5 % dans une coentreprise sur la propriété aurifère Baird, près du camp minier de Red Lake, en Ontario. De plus, la Société possède des projets de lithium et d'éléments de terres rares (ETR) dans la région de la Baie James, stratégiquement situés à proximité d'importantes découvertes récentes.

Contact :

David Grondin
Président et chef de la direction
(514) 583-3490
www.tomagoldcorp.com

Suivez TomaGold :

WhatsApp : <https://www.whatsapp.com/channel/0029Vb79qG6LdQeiiErl1e27>
LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/tomagold-corporation>
Facebook : <https://www.facebook.com/TomaGoldCorporation>
Instagram : <https://www.instagram.com/tomagoldcorp>
X : <https://x.com/tomagoldcorp>

Mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations qui peuvent être considérées comme des « déclarations prospectives ». Toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse, autres que les déclarations de faits historiques, qui traitent d'événements ou de développements que la Société prévoit se produire, sont des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont des déclarations qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiées par les mots « s'attendre à », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention », « estimer », « projeter », « potentiel » et des expressions similaires, ou que des événements ou des conditions « se produiront », « seraient », « peuvent », « pourraient » ou « devraient » se produire. Bien que la Société estime que les attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations ne sont pas des garanties de performance future et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux contenus dans les déclarations prospectives. Parmi les facteurs susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les déclarations prospectives figurent les résultats potentiels des activités d'exploration et de forage, les cours du marché, la disponibilité continue de capitaux et de financements, ainsi que les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires. Les investisseurs sont avertis que ces déclarations ne constituent pas des garanties de performance future et que les résultats ou développements réels peuvent différer sensiblement de ceux prévus dans les déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont fondées sur les convictions, les estimations et les opinions de la direction de la Société à la date à laquelle elles ont été faites. Sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour ces déclarations prospectives dans l'éventualité où les convictions, les estimations, les opinions ou d'autres facteurs de la direction viendraient à changer.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.